

Nomination de Mme Sabine HAUTREUX  
aux fonctions d'ingénieur régional de prévention  
et de sécurité de la délégation Aquitaine-Limousin

---

**DEC111139DR15**

**Le Président,**

**Vu** le décret n°82-453 du 28 mai 1982 modifié relatif à l'hygiène et à la sécurité du travail ainsi qu'à la prévention médicale dans la fonction publique ;

**Vu** le décret n°82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

**Vu** le décret du 21 janvier 2010 portant nomination de M. Alain FUCHS aux fonctions de président du CNRS ;

**Vu** la décision n°040115DAJ du 8 décembre 2004 modifiée portant organisation des circonscriptions administratives du CNRS ;

**Vu** la décision n°100028DAJ du 21 janvier 2010 donnant délégation de signature à M. Philippe LECONTE, délégué régional pour la circonscription Aquitaine-Limousin notamment en matière d'organisation et de fonctionnement des services ;

**Vu** l'instruction n° INS110516DAJ du 5 avril 2011 relative à l'hygiène et la sécurité ainsi qu'à la santé au travail au CNRS ;

**Vu** l'agrément du coordonnateur national de prévention et de sécurité du CNRS,

**Décide**

**Article 1<sup>er</sup>**

Mme Sabine HAUTREUX, IE2, est nommée, à compter du 1<sup>er</sup> février 2011, ingénieur régional de prévention et de sécurité de la délégation Aquitaine-Limousin en remplacement de M. Fabien DURAND appelé à d'autres fonctions.

## **Article 2**

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à Talence, le 11 mai 2011

P/ le Président et par délégation

Le délégué régional  
Philippe LECONTE

---

Délégation  
régionale

17

---



Décision  
portant nomination  
d'un agent chargé de la mise en œuvre des règles  
d'hygiène et de sécurité dans une unité du CNRS  
(ACMO)

---

DEC 111 04 IDR 17

**Vu** le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

**Vu** le décret n° 82-453 du 28 mai 1982, relatif à l'hygiène et à la sécurité du travail ainsi qu'à la médecine de prévention dans la fonction publique ;

**Vu** la circulaire FP/4 du 24 janvier 1996 ;

**Vu** l'instruction générale n°030039IGHS en date du 24 juin 2003 relative à l'hygiène et la sécurité ainsi qu'à la santé au travail au CNRS ;

**Vu** l'instruction n°CIR060003DRH du 21 juillet 2006 relative à la nature et aux conditions d'exercice de la mission d'agent chargé de la mise en œuvre des règles d'hygiène et de sécurité (ACMO) ;

**Vu** la convention d'application du contrat quadriennal conclu avec l'université de Rennes 1 et le CNRS, portant création de l'unité mixte de recherche n 6061;

**Vu** la décision n° 07A007DSI du 23 novembre 2007 nommant Claude PRIGENT directeur de l'unité de recherche n°6061;

**Vu** l'avis du conseil de l'unité en date du 5 avril 2011 ;

Considérant que Melle Anne COUTURIER a suivi la formation initiale d'agent chargé de la mise en œuvre des règles d'hygiène et de sécurité (ACMO) organisée par l'Université de Rennes 1, du 29 novembre 2010 au 3 décembre 2010.

Article 1

Melle Anne COUTURIER, AI

est nommée agent chargé de la mise en œuvre des règles d'hygiène et de sécurité (ACMO) dans l'unité du CNRS n°6061, à compter du 1<sup>er</sup> mai 2011.

Melle Anne COUTURIER exerce sa mission conformément aux articles 4, 4-1 et 4-2 du décret visé ainsi qu'au paragraphe II.1 de la circulaire visée.

Dans l'exercice de ses fonctions d'ACMO, Melle Anne COUTURIER est placée directement sous l'autorité du directeur d'unité.

Article 2

Cette décision sera publiée au Bulletin Officiel du CNRS.

Fait à Rennes, le 11 avril 2011

Le directeur de l'unité

Claude PRIGENT

Visa du délégué régional du CNRS

André QUINQUIS

Visa du chef d'établissement partenaire

Guy CATHELINÉAU

Le Président



---

Direction  
des affaires  
juridiques

---

